



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 9 décembre 2022

Journée nationale de la laïcité

La Journée nationale de la laïcité est le jour d'anniversaire de la Loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation de l'Église et de l'État, l'un des textes fondateurs de la laïcité en France.

Ce vendredi 9 décembre, Laurent Prévost, préfet de l'Isère, rencontre et échange avec les élèves du collège Plan Menu de Coublevie sur les questions de laïcité.

La Journée de la laïcité permet de sensibiliser à ce sujet les élèves et professeurs en les invitant à participer à une réflexion commune pour entreprendre diverses actions autour de cette thématique afin d'en saisir le sens et les valeurs. Depuis 2015, cette journée est inscrite au programme des actions éducatives.

La Loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institutionnalisé la Journée nationale de la laïcité, y compris au sein de la fonction publique, le principe de laïcité n'étant pas limité au périmètre scolaire. Ainsi, chacune des trois fonctions publiques dispose d'un référent laïcité dont le rôle s'articule autour des enjeux des grands principes de laïcité et du bon respect de ses principes dans la fonction publique.

En Isère, de nombreuses associations s'associent à cette dynamique de sensibilisation, afin de former le grand public et les primo-arrivants à cet aspect fondamental de notre République.

A l'occasion de cette journée, le préfet rappelle **les grands principes et valeurs de laïcité** :

- de la laïcité découle la liberté de conscience et celle de manifester ses croyances ou convictions dans les limites du respect de l'ordre public ;
- la laïcité implique la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses : l'État ne reconnaît ni ne salarie aucun culte ;
- nous sommes tous égaux devant la loi, quelles que soient nos croyances ou nos convictions.

La laïcité assure à chacun le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en changer ou de ne plus en avoir. Elle garantit le libre exercice des cultes, la liberté de religion, ainsi que la liberté vis-à-vis de la religion (nul ne doit être contraint au respect de dogmes ou pratiques religieuses).

Toutes les informations relatives à la laïcité sont disponibles sur :

www.gouvernement.fr/laicitegouvfr

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr